

COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON
202 boulevard Aristide Briand - BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02.51.44.27.50. mail. codep85badminton@gmail.com



Procès-Verbal

du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton

n°18 du 14 juin 2023

Le 14/06/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

Présents :

M. DUBOURG Matthieu

M. LE ROY Yannick

Mme LELOUP Sandra

M. QUAIRAULT Bruno

M. MOTAIS Stéphane

M. SCHMIT Alexis

Mme LACOUR Sylvie

M. MARTIN Fabien

M. PETIT Nicolas

Absents :

M. HUVET Alexandre

M. LOBREAU Mickaël

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Quairault

**Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton
n°18 du 14 juin 2023**

Le 14/06/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

M. Bruno Quairault préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Election du nouveau bureau
- 2- Approbation du PV de CA n°17 du 14/04/2023
- 3- Salarié du Comité
- 4- Planning des compétitions et événements adultes
- 5- Modifications règlements
- 6- Planning des compétitions et événements jeunes
- 7- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

1) Election du nouveau bureau

Un nouveau bureau est appelé à être élu suite à l'Assemblée générale.

Suite à la démission du président du dernier bureau, les membres sont sondés afin de savoir qui souhaiterait exercer cette fonction. Personne ne souhaitant prendre ce poste, le Comité se retrouve donc face à un problème puisqu'il ne peut continuer à exister sans président.

Il est décidé à l'unanimité de laisser aux clubs le temps de se mobiliser : Bruno Quairault fera office de président jusqu'à la fin de l'année civile 2023. Si, à cette échéance, personne ne présente sa candidature pour ce poste, le Comité sera dissout et passera sous tutelle de la Ligue.

Stéphane Motais et Sandra Leloup reconduisent leur fonction respective de Trésorier et Secrétaire.

⇒ Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

2) Approbation du PV de CA n°17 du 14/04/2023

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.

Le PV n'appelle pas de remarque particulière.

Le PV de CA n°17 est adopté à l'unanimité.

3) Salarié du Comité

Etant donné l'avenir incertain du Comité, il est décidé de ne pas poursuivre de réflexion sur le sujet d'un éventuel salarié. Ce questionnement sera repris si une personne candidate au poste de Président et permet ainsi au Comité de se projeter dans l'avenir.

4) Planning des compétitions et évènements adultes

Il est décidé de poser, comme l'an passé, une réunion permettant de fixer les différentes dates du planning des compétitions et évènements adultes pour la saison prochaine.

Elle aura lieu en présentiel le mardi 4 juillet à 20h00 à la maison des sports de La Roche sur Yon. Une invitation va être envoyée aux clubs avec une proposition de calendrier leur permettant de réfléchir en amont à leur positionnement.

5) Modifications règlements

Bruno Quirault propose certaines modifications du règlement des compétitions adultes pour la saison 2022-2023.

⇒ Après concertation et quelques ajustements, ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

6) Planning des compétitions et évènements jeunes

Nicolas Petit, en charge de la commission jeunes, indique que le planning n'est pas encore finalisé. Cela va être fait rapidement et sera intégré au calendrier proposé aux clubs pour la réunion du 4 juillet.

7) Questions et informations diverses

Aucune question particulière n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Bruno remercie les membres pour leur participation.

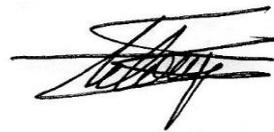
La séance est levée à 23h18.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

Quairault

La Secrétaire du Comité



Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.